

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Aux membres de l'association Rives Publiques :

Mesdames, Messieurs,

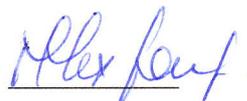
Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'association Rives Publiques pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession et pouvons certifier que les comptes, établis conformément aux principes comptables généralement admis en la matière, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'association.

Nous ne pouvons que recommander à votre Assemblée leur approbation et donner ainsi décharge au Comité.



Salwa Aeby



Alex Lang

Mies, le 23 septembre 2009